

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°13 du 27 juin 2017



### Pluies du 20 au 26 juin :

A l'exception d'averses très localisées (Beaune, Chitry) le 21 juin qui ont apporté entre 4 et 10 mm, aucune pluie significative n'a été enregistrée sur le reste du vignoble du 20 au 25 juin.

La pluie d'hier soir a apporté tout au plus 2 mm.

### Prévisions du 28 juin au 03 juillet :

Un temps perturbé et orageux est prévu jusqu'en fin de semaine avec une baisse significative des températures autour de 20-23°, avant le retour d'un temps chaud et sec à partir du 03 juillet.

Source Météo France

### STADES

Les fortes chaleurs de la semaine passée n'ont pas ralenti le développement de la végétation et les stades continuent d'évoluer rapidement.

Dans les situations précoces, la fermeture de grappe est atteinte depuis quelques jours. Dans les vignes les plus tardives, on se situe entre baies à taille de plomb et baies à taille de pois. Dans les parcelles touchées par le gel, les stades sont plus hétérogènes avec des ceps dont les inflorescences sont parfois encore en fleur.

2017 conserve toujours 2 à 3 semaines d'avance par rapport à l'année dernière et reste comparable en termes de précocité à 2014 et 2009.

### MILDIOU

**Situation au vignoble :** les contaminations liées aux pluies des 13-15 juin ont terminé leur expression. L'évolution du mildiou depuis la semaine dernière diffère légèrement selon les secteurs du vignoble :

- **Saône et Loire et Côte d'Or :** dans ces 2 départements, de nouvelles taches sont notées localement sur le Sud Côte d'Or, la Côte Chalonnaise et le Mâconnais. La plupart du temps, il ne s'agit que de quelques taches éparées mais très ponctuellement, la sortie de symptômes s'avère plus conséquente sur feuilles alors que les dégâts sur grappes sont à ce jour très limités. Sur ces mêmes secteurs, certains Témoins Non Traités présentent une dégradation importante (jusqu'à 100% des pieds touchés). Ailleurs, pas d'évolution notée, le mildiou est quasi-absent et la situation reste parfaitement saine.

- **Yonne et Nièvre :** pas d'évolution notée dans ces vignobles depuis la semaine dernière. Le mildiou est absent ou présent sous forme de taches éparées.

- **Franche-Comté :** pas ou très peu de nouvelles sorties de symptômes depuis la semaine dernière. Dans la plupart des cas, la présence de mildiou se limite à quelques taches. Cependant, quelques parcelles disséminées dans le vignoble présentent une attaque plus marquée sur feuillage.

### Analyse de risque :

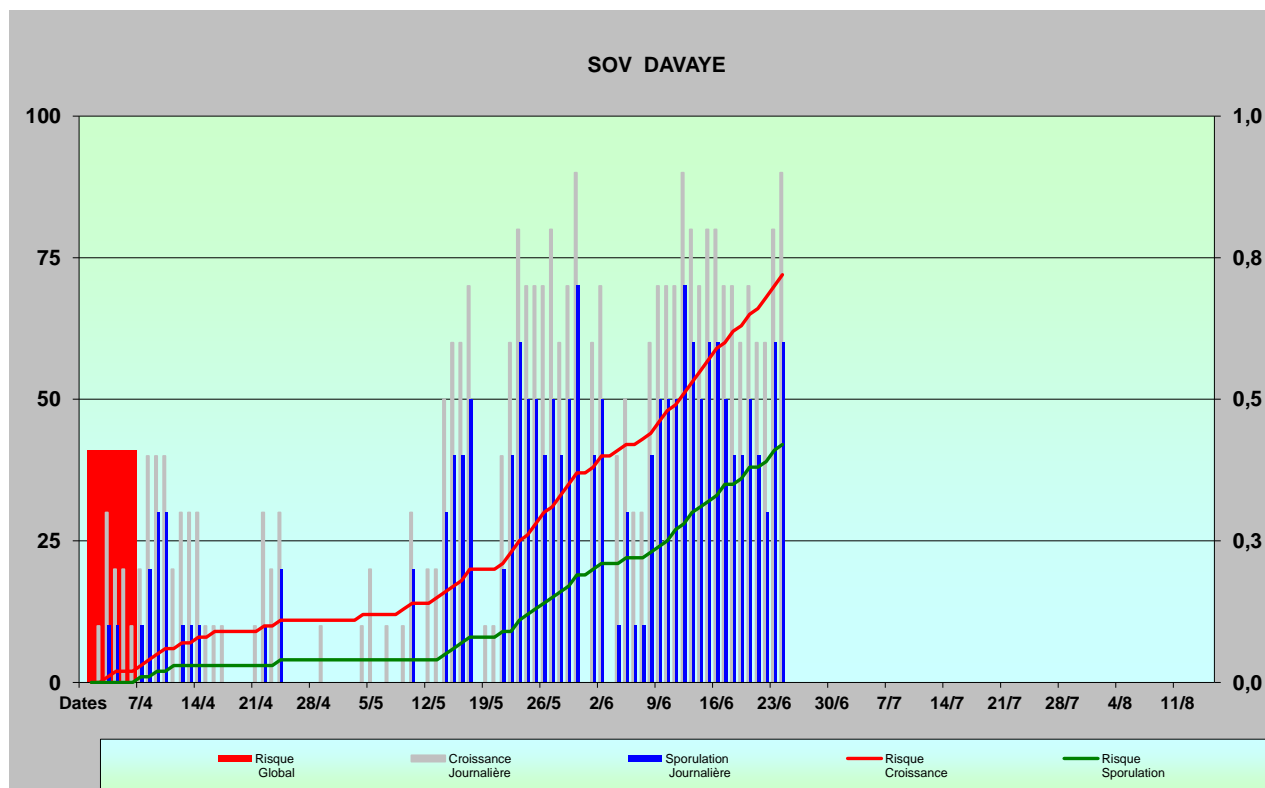
**Dans la plupart des situations, le mildiou est absent ou présent de façon anecdotique.** Par ailleurs, un certain nombre de parcelles ont atteint la fermeture de grappe, stade qui marque le début de moindre sensibilité des grappes au mildiou. **Dans ces conditions, le risque demeure faible.**

**Dans les quelques parcelles où le mildiou est présent plus régulièrement sur le feuillage, le risque peut être qualifié de modéré,** compte tenu du temps perturbé annoncé pour les jours à venir. Malgré des niveaux d'attaque parfois importants sur feuilles, les symptômes sur grappes sont extrêmement rares à ce jour. Toutefois concernant ces derniers, une évolution dans les prochains jours ne peut être totalement exclue et il conviendra de faire un nouvel état des lieux prochainement.

En situations tardives où les baies sont encore à taille de plomb, les grappes sont encore sensibles au mildiou et la vigilance doit rester de mise.

Cette recommandation vaut également dans le cas particulier des parcelles gelées où du fait de l'hétérogénéité, certaines grappes sont encore à un stade très sensible.

### OÏDIUM



**Dans la grande majorité des parcelles des vignobles de Bourgogne-Franche-Comté, la situation oïdium reste parfaitement saine.**

Dans un certain nombre de Témoins Non Traités et quelques parcelles à fort historique des vignobles de Côte d'Or, Saône et Loire et Franche-Comté, une évolution sensible de la situation sur grappes est notée (jusqu'à 43% en fréquence d'attaque). Le secteur du Mâconnais apparaît le plus concerné en termes de fréquence de parcelles touchées.

**Malgré le passage de l'oïdium sur grappes dans quelques parcelles, la situation reste particulièrement saine. A stade équivalent, la proportion de parcelles indemnes d'oïdium était moins importante en 2016 (80%). Le risque demeure faible à modéré.**

Avec le temps chaud et sec de la semaine dernière, le modèle SOV a de nouveau enregistré une activité régulière du champignon. Les conditions perturbées annoncées pour la semaine à venir devraient être moins favorables au développement de l'oïdium.

Bon nombre de parcelles ont atteint la fermeture de grappe, stade à partir duquel la probabilité d'avoir de nouvelles contaminations diminue. Toutefois une vigilance plus importante sera portée aux situations tardives qui sont encore à baies taille de plomb et aux parcelles gelées dans lesquelles les stades sont très hétérogènes.

### BLACK-ROT

A l'exception du nord du vignoble du Jura (à partir de Poligny) et de 2 témoins non traités situés dans le Beaujolais et en Côte de Beaune où des taches de black-rot sont régulièrement observées, **la situation reste parfaitement saine sur le réseau.**

**La pression black-rot demeure faible.** Rappelons toutefois qu'en tous secteurs habituellement sensibles, les grappes sont dans leur période de grande sensibilité.



### VERS DE GRAPPE

Mis à part les secteurs tardifs où le vol de 2<sup>ème</sup> génération débute, les prises de cochylys se sont intensifiées au cours de la semaine écoulée. Si les niveaux de captures sont localement assez importants (jusqu'à 200 cochylys dénombrées sur une semaine), les conditions météorologiques (fortes chaleurs et faible hygrométrie) ont jusqu'ici été défavorables à l'activité de ponte. Le vol d'eudémis débute.

108 comptages de pontes ont été réalisés sur le réseau. **Dans 80% des cas, aucun œuf n'a été détecté.** A l'exception de rares situations, essentiellement en Saône et Loire, où l'on dépasse 5 œufs pour 100 grappes, dans les autres cas, la présence d'œufs reste faible (1 à 2 œuf(s) pour 100 grappes).

### CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

**Rappel :** l'arrêté préfectoral et les stratégies de lutte sont consultables sur le site de la DRAAF :

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree-et-Bois-noir>

**Dans les zones soumises à une lutte insecticide obligatoire par arrêté préfectoral :**

- **Stratégie 2-1 :** les comptages qui conditionnent le 2<sup>ème</sup> traitement ont été réalisés la semaine dernière et aucun secteur concerné n'a nécessité une seconde intervention.

- **Stratégie 3-1 :** le 2<sup>ème</sup> traitement a dû être effectué en Viticulture Biologique (22-26 juin) ou est en cours de réalisation en Conventionnel (24-30 juin). En Viticulture Biologique, les comptages qui conditionneront le 3<sup>ème</sup> traitement sont programmés cette semaine. Un message réglementaire précisant la conduite à tenir suivra.

Pour plus de précisions, cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Strategies-de-lutte-contre-le.991>

**En parcelles de vignes-mères de greffons et de porte-greffes,** la stratégie insecticide repose sur l'application de 3 traitements. La 2<sup>ème</sup> application est en cours (24-30 juin).

**En pépinières,** la lutte sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

**PROCHAIN BSV : MARDI 04 JUILLET**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Château de Santenay, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, BioBourgogne, SICAVAC, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, SVJ, CA39, Interval, Terre Comtoise, Vignoble Guillaume, JP Salomon

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA BFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.